



TV numérique paradoxale

La France est une terre de paradoxe dans la télévision numérique.

D'un côté, nous avons une avance certaine dans la TV numérique via l'ADSL "triple play" avec le taux d'équipement le plus élevé et le plus grand marché en taille absolue d'Europe. La France compte ainsi trois des cinq plus grands opérateurs en Europe avec Orange, Free et Neuf Telecom.

Mais nous semblons en retard dans un domaine clé pour le futur: le marché et les usages des enregistreurs numériques de télévision. Ils sont quelque peu en panne en France et en Europe, alors que le potentiel est énorme.

Vous souhaitez recevoir la TV numérique (HD ou pas) et l'enregistrer en numérique pour la regarder quand vous le souhaitez, le tout aussi bien pour les programmes gratuits que l'on reçoit sur la TNT, mais aussi pour les programmes payants, notamment ceux qui proviennent des bouquets câbles/satellite tels que ceux de Canal+? Et bien, en France, c'est plus proche du rêve que de la réalité. Alors que c'est établi chez nos voisins anglais et aux USA et depuis pas mal de temps. Pourquoi donc?

Chez Canal+

Canal+ avait pourtant bien innové en lançant son terminal enregistreur Pilotime en 2003 (*image ci-dessous*). Quatre ans plus tard, les 100000 terminaux fabriqués par Thomson ont été écoulés. Non sans mal, car cela représente un bien faible nombre au regard des plus de cinq millions d'abonnés à Canal+ et trois millions d'abonnés à CanalSatellite (bouquet diffusé par satellite, câble et via l'ADSL chez les principaux fournisseurs d'accès). Le Pilotime n'avait pas été aidé par son ergonomie et sa fiabilité approximatives, mais bon, il fonctionne!



Le stock de Pilotime étant épuisé, il n'est plus vraiment proposé même s'il apparaît toujours **pour la forme** sur le site de Canal+. Aujourd'hui, Canal+ n'a plus d'offre d'enregistreur numérique. Le "top" chez Canal, c'est le décodeur Mediasat Max (*image ci-dessous*) qui permet de recevoir la HD, mais qui n'enregistre pas. Sa prise USB n'est pas encore utilisable pour connecter un enregistreur externe. J'enrage de constater cette démarche à contre-courant de ce qui se fait aux USA, démarche qui chez Canal+ s'aliène les 100000 utilisateurs de Pilotime qui ne peuvent

passer à la HD qu'au prix de l'abandon de l'essentielle fonction d'enregistrement numérique. Chez Canal+, le client est donc condamné à enregistrer ses programmes avec un PVR (enregistreur) externe ou avec un PC Media Center, mais via une connexion analogique son/image qui dégrade fortement la qualité de l'enregistrement et un report de télécommande et des guides de programmes pas toujours bien alimentés. Et bien sûr, sans HD.



Ce décodeur Mediasat Max sera peut-être extensible mais aucune information n'a filtré et il semble que Canal ne soit pas bien avancé sur le sujet. D'un autre côté, Canal+ devrait supporter les PC à base de Windows Media Center dans une future mouture de Windows Vista. Des accords ont été signés avec Microsoft et NagraVision en 2005 mais leur concrétisation ne devrait pas voir le jour avant 2008. De plus, les PC Media Center, même s'ils ont **ma faveur personnelle**, ne sont pas encore assez grand public pour se substituer aux Pilotime.

TPS proposait aussi un terminal enregistreur, le Platinium, mais personne n'en parle plus depuis le rachat de TPS par Canal+. Et son succès n'a pas du être extraordinaire, notamment du fait d'une offre de programmes de TPS quelque peu en retrait par rapport à celle de CanalSat.

Bref, Canal+ qui est maintenant le point de passage obligé pour les contenus "premium" (cinéma, sport, documentaires, etc) ne propose pas vraiment de solution pour l'enregistrement numérique de ses programmes.

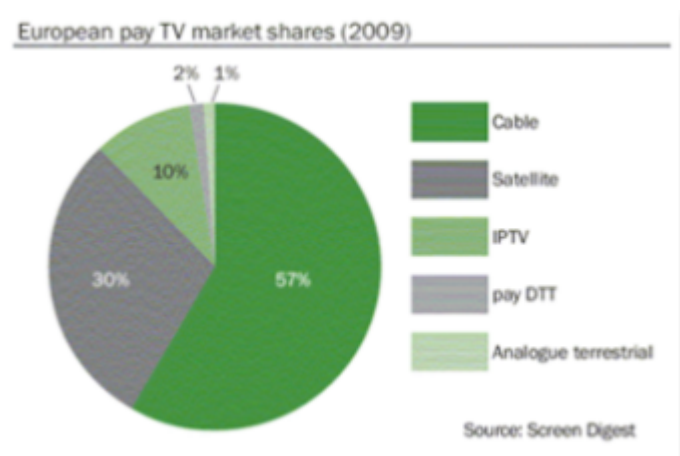
Chez les opérateurs ADSL

Les opérateurs ADSL sont plus avant gardistes, mais ils ne sont pas toujours plus avancés car leurs solutions sont soit confidentielles, soient peu intégrées soit pas assez grand public :

- **Orange** propose sa LiveBox avec abonnements Canal+, mais sans PVR. Mince, c'est le leader du marché!
- **Free**, le numéro 2, a prévu pas mal de scénarios avec sa FreeBox 5, mais ce n'est pas encore un PVR digne de ce nom à la fois du fait de son interface utilisateur assez frugale et de la faible capacité de son disque dur interne, pas encore officiellement extensible. Les problèmes de qualité de réception de la TV ADSL dès que l'on est à plus de 2 Km de son central téléphonique s'ajoutent pour rendre cette solution bancable. Pour l'instant. En tout cas, Free est clairement un acteur innovant qui bouscule les positions établies et ils se préparent très bien aux évolutions à venir.
- Chez **NeufTelecom**, on peut utiliser un PC comme enregistreur, connecté à sa set-top-box. C'est rendu possible par les logiciels de la startup française Sesam TV. Mais c'est encore assez complexe à mettre en oeuvre. Et les problèmes de qualité de service sont les mêmes.
- Enfin, **Club Internet** propose un boîtier équipé du logiciel MSTV de Microsoft, avec une belle interface et la fonction d'enregistrement. C'est ce qui se fait de mieux aujourd'hui en France. Mais la programmation est limitée: j'ai l'impression qu'on ne peut pas s'abonner au bouquet de CanalSat. Donc exit les films en première exclusivité TV. Et Club Internet est fragile et

dispose d'une faible part de marché. Son marketing et son site web sont assez médiocres.

Il faut au passage relativiser le rôle de l'IPTV. Ce type de service présente le plus fort taux de croissance, mais il restera encore de nombreuses années plus faible en proportion que le câble et le satellite: 10% en 2009 (voir ci-dessous une projection 2009 des moyens de réception de la télévision payante en Europe, source: Screendigest). Il faut aussi tenir compte de ce qu'un abonnement en triple play n'implique pas l'usage régulier de la télévision via l'ADSL. En particulier pour les deux raisons déjà évoquées: le choix des programmes et la qualité de service et la cohabitation dans le foyer de plusieurs sources.



Donc, pour le marché dans son ensemble, les utilisateurs ont besoin d'une fonction d'enregistrement de la télévision adaptée aux contenus payants du câble et du satellite. Et ce pour encore quelques bonnes années.

Enregistrement de la TNT

La TNT est une exception. Les solutions pour l'enregistrer en préservant la qualité numérique de bout en bout commencent à fleurir:

- Des **enregistreurs à disque dur**/lecteurs/graveurs de DVD et intégrant un tuner TNT que l'on trouve chez tous les constructeurs de consumer electronics, comme Philips (*ci-dessous*). C'est la solution la plus simple qui semble se généraliser. Elle est adaptée à la TNT, mais pas à l'enregistrement de contenus numériques provenant de set-top-boxes câble/satellite externes.



- Des **télévisions à écran plat** qui intègrent cette fonctionnalité, qui commencent à apparaître, comme chez Hitachi. Ce n'est pas une intégration idéale dans la mesure où les technologies intégrées évoluent plus vite que l'écran lui-même.
- Des **décodeurs TNT** équipés de disque dur comme chez Sagem (*le PVR 6280T doté d'un*

disque de 80 Go ci-dessous) ou chez Netgem (la Netbox HD TV) qui supporte en plus la TNT en HD.



- Enfin, des **PC Media Center** équipés de cartes DVB-T (TNT), qu'ils soient sous Windows ou sous Linux.

Ces offres sont poussées par un usage en croissance de la TNT en France. L'offre de programmes plus dense qu'avec la réception hertzienne et la qualité de l'image et du son en font des solutions intéressantes et à moindre coût, en tout cas pour la partie de la TNT qui est gratuite.

Les pays où l'offre existe

La France est en retrait sur ce marché car d'autres marchés de taille sont bien en avance et comme par hasard, ce sont les marchés anglophones:

- Aux **USA**: l'offre est abondante avec DirectTV, DishTV et plein d'autres fournisseurs de contenus numériques qui proposent un décodeur/enregistreur et avec le support de la HD. Ce marché a été poussé par l'arrivée de TiVo en 1999. Avec l'abonnement satellite DirectTV, on peut même enregistrer à partir d'un PC Media Center, du fait du support du système de contrôle d'accès CableCard par Windows Vista. On voit aussi apparaître des TV LCD intégrant un enregistreur et un tuner satellite/câble, avec le contrôle d'accès CableCard. Ce marché s'ouvre donc et les offres se diversifient rapidement. Le taux d'équipement aux USA de décodeurs de télévision numérique à enregistreurs est supérieur à 7% des foyers. En France, il est inférieur à 1%!
- Au **Royaume Uni**, Skyb qui est le leader de la TV payante (et appartient au groupe News Corp de Rupert Murdoch) propose sa Sky HD Box qui comme son nom l'indique reçoit les contenus numériques en HD (par satellite) et les enregistre, sur un disque dur de 160 Go. Rien de tel n'existe en France, ce qui est d'autant plus curieux que la technologie logicielle utilisée par ces boîtiers est d'origine NDS, une autre filiale de News Corp, qui est aussi le fournisseur de Canal+.
- Au **Japon** et en **Corée** des offres locales existent également. Mais à vrai dire, je n'en connais pas le détail.

Vous pouvez si vous ne l'avez pas déjà fait consulter mon **rapport de visite** du CES de Las Vegas de janvier dernier pour avoir un aperçu de toutes ces offres.

Pourquoi ce retard?

On peut toujours expliquer ce genre de retard, mais cela ne l'excuse pas pour autant:

- Premier point : l'enregistrement de la télévision permet de **zapper la publicité**. Donc, les chaînes qui vivent de la publicité ne voient pas cela d'un bon oeil. Mais le paradoxe, c'est que la fonction d'enregistrement numérique est largement disponible pour la réception en TNT, dont les chaînes vivent plutôt de la publicité, et elle ne l'est pas vraiment pour la TV payante, surtout celle des bouquets de Canal+, qui dépendent moins de la publicité. Sachant qu'en plus, l'enregistrement peut être un moyen de vendre plus de chaînes.
- Les craintes sur les **droits d'auteur** car qui dit enregistrement dit potentiellement copie et piratage. Mais ceci est évité justement lorsque des solutions intégrées dans une set-top-box sont proposées, comme avec le Pilotime.
- Les **terminaux coutent cher**. Ils sont commercialisés avec une redevance mensuelle (15€/mois pour Pilotime) ou vendus, mais sont assez chers, même aux USA. Sans compter le support technique qui est plus coûteux, même s'il peut être facturé par des appels téléphoniques payants. A première vue, la fonction d'enregistrement augmente donc les coûts mais pas l'ARPU (average revenue per user). Mais pourtant, surtout avec un canal retour passant par Internet, l'enregistrement est un moyen de savoir ce que le téléspectateur regarde et à terme de personnaliser la publicité et les services qui lui sont proposés.
- Les clients ne ressentent pas le **besoin** de ce genre d'outil. Argument fallacieux au vu de la réceptivité de ceux des utilisateurs à qui l'ont montre la valeur d'usage de ces outils. Disons que c'est le marketing de ces offres qui est médiocre et peu soutenu dans la durée. C'est peut-être également influencé par le rôle croissant du sport dans les ventes d'abonnement de TV payante. Et les retransmissions sportives se regardent plutôt en direct.
- Le lancement de la **TNT** qui a beaucoup occupé les esprits, les pouvoirs publics et les constructeurs. TNT qui elle s'enregistre en numérique sans problèmes et peut à terme prendre des parts de marché de la TV à contenus "premium".
- La croissance de l'**Internet** comme capteur de l'attention des téléspectateurs, surtout parmi les jeunes. Google/YouTube et autres DailyMotion et Joost gagnent du terrain. Ils touchent un autre besoin: la consultation de contenus vidéos souvent courts et de qualité de diffusion moyenne. Ils s'adaptent à univers de consommation déstructurée de contenus, avec une forte personnalisation de la consommation. Ils intègrent les nouveaux modèles de financement par la publicité, qui devient de plus en plus contextuelle et personnalisée. Et plus la bande passante IP augmentera, plus ce moyen de diffusion sera pris au sérieux.

Ce que l'industrie des contenus craint par dessus tout, c'est d'être simultanément "**Napsterisée**" et "**Microsoftisée**". Le premier est déjà bien enclenché avec le peer to peer qui est maintenant bien exploité pour les contenus vidéo. Le second relève de l'horizontalisation du marché comme celui du PC, où l'on peut choisir ses composants indépendamment les uns des autres mais où

quelques composants génériques clés sont maîtrisés par des acteurs dominants tels que Microsoft ou Intel. Au détriment des autres dans la chaîne de valeur. D'où un travail actif sur les standards, à l'échelle de blocs économiques (en Europe avec notamment le DVB pour la diffusion numérique, le MHP pour le middleware, et le MPEG7 pour les guides de programmes). Mais des standards qui n'horizontalisent pas l'industrie pour autant et protègent donc les positions des grands acteurs.

J'ajouterai un point clé: la manière dont l'innovation est gérée chez les grands acteurs en France, Canal+ en premier. Est-ce que leur innovation est vraiment orientée client? Est-ce qu'ils prennent des risques? Est-ce qu'ils anticipent les grandes ruptures technologiques et d'usage? Free prend beaucoup plus de risques qu'un Canal+. Notamment avec leur programme d'équipement en fibre optique qui pourrait leur permettre de tailler des croupières aux groupes médias comme Canal+. Car avec la fibre, ils feront sauter l'un des verrous bloquant la généralisation de la TV sous IP. Le futur, c'est clairement la TV sous IP, mais le chemin qui y mènera est long de plusieurs années, sachant qu'il y aura même plusieurs chemins (récepteurs hybrides, Internet en canal descendant pour les guides de programmes, en montant pour certains services, etc).

Je crains fort que beaucoup d'acteurs soient un peu paumés dans ce marché en pleine ébullition.

L'impact de la régulation

J'avais déjà noté que le marché français - et Européen en général - est très fermé, notamment parce qu'il est très intégré verticalement (contenus, programmes, diffusion, boîtiers). Cette fermeture et l'inertie des grands groupes a une conséquence: elle limite le potentiel de développement de startups innovantes dans le secteur. Je l'avais évoqué dans ce post sur **la bulle des set-top-boxes**. Ce n'est pas étonnant dans ces conditions que l'industrie du "consumer electronics" française soit quasiment inexistante.

L'environnement réglementaire pourrait influencer la croissance et la diversité des marchés. Si les pouvoirs publics souhaitaient augmenter les opportunités de création de valeur dans le domaine de la télévision numérique, ils pourraient modifier la régulation pour ouvrir le jeu et non pas le fermer. Mais cela irait peut-être à l'encontre des intérêts à court terme des grands opérateurs.

La **loi du 5 mars 2007** relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur est ainsi décevante de ce point de vue là. Elle couvre la répartition des canaux de la TNT, la fin de la télévision hertzienne analogique, les modalités de la télévision sur mobile, et chose curieuse, l'industrie des jeux vidéos (!). Mais elle ne traite pas de l'ensemble du champ de l'innovation dans la télévision numérique et sa vision du futur est calquée sur le présent. Les lois anticipent rarement les grandes évolutions technologiques, elles ont plutôt tendance à s'y adapter au fil de l'eau.

L'enjeu dans ce monde d'innovations en ébullition, c'est pourtant de prendre la mesure des changements nécessaires et de bousculer un peu ces habitudes confortables. C'est un enjeu à la fois pour les usages dans le pays, et pour offrir des opportunités aux acteurs locaux, notamment les startups. Dans le monde du numérique, l'innovation ne relève pas seulement de dispositifs type "Small Business Act" (qui couvre surtout le "business to business") mais également de la manière dont le marché s'ouvre pour laisser la place aux innovateurs.

Là aussi, il y a quelques ruptures à provoquer...

Cet article a été publié le 5 mai 2007 et édité en PDF le 9 septembre 2020.
(cc) Olivier Ezratty - "Opinions Libres" - <https://www.oezratty.net>